

COMMENT PREVENIR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES ET LES ARRETS DE TRAVAIL ?



13-14 mai 2020,
à ORLEANS

24-25 novembre 2020,
à LYON



2 jours (9h00-17h00)

Référence : OV16

Modalité d'intervention



Inter 640 €



Intra Devis sur
demande



VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ



Territoires



Santé



Médico-
social



VOUS ÊTES

Acteur(trice) de la prévention,
conseiller(ère) prévention,
responsable de service



PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de
prérequis.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ **Détecter** les risques TMS et évaluer leurs impacts sur la santé des agents.
- ✓ **Caractériser** les types d'activités humaines dans le travail.
- ✓ **Acquérir** des connaissances utiles sur le fonctionnement du corps humain.
- ✓ **Proposer** des pistes d'amélioration et mettre en œuvre un plan de prévention.



LES PLUS

- ✓ Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience et mises en situation.
- ✓ Etudes de cas pratiques pour s'exercer à l'analyse des risques
- ✓ Cours développé en cohérence avec les démarches de l'INRS (PRAP)



CONTACTEZ-NOUS



+33 (0)2.48.48.12.37



formation.neeria@relyens.eu



www.neeria.com



PROGRAMME

1er jour – Appréhender la problématique des TMS et maîtriser les connaissances de base

- Définir l'activité humaine dans le travail et bien cerner la notion des TMS
- S'appuyer sur la connaissance du corps humain et des pathologies connues
- Recenser les facteurs de risque des TMS
- Connaître les bases de la législation concernant les maladies professionnelles

2ème jour – Mettre en pratique des méthodes d'observation et appliquer une démarche d'amélioration

- Prendre en compte les critères de risque comme élément structurant
- Détecter les déterminants de l'activité susceptible d'influencer les modalités de réalisation du travail
- Formaliser des propositions d'amélioration en vue de modifier les situations jugées à risque
- Mettre en œuvre une démarche de prévention
- Disposer de premiers indicateurs pertinents pour décider et agir